



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2022 A 19h00

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf Messieurs DUQUENNE, LORNET et Mesdames QUIZEL et BERTHAUD (procurations données respectivement à M. CLAIROTTE, DEBBAH et CHEVAUX)

Ecoquartier du Meix Ravas

Le Maire fait le point sur la vente des parcelles de la 2^{ème} tranche : 4 constructions sont en cours, 1 permis de construire est en instruction, 1 compromis de vente a été signé et une parcelle est réservée. Il reste 4 lots libres.

Quatre arbres plantés récemment au lotissement ont péri avec la sécheresse de cet été. Aussi, un arbre est sous garantie et sera remplacé prochainement par Monsieur Jean-Emmanuel MUGNIER paysagiste à DOLE. Les trois autres restent à la charge de la commune. Le Conseil Municipal a étudié et accepté, pour ces derniers, le devis de M. MUGNIER qui s'élève à 765 euros TTC.

Une décision modificative est nécessaire pour augmenter en section de fonctionnement, les crédits de 2 000 euros aux chapitres 011 (en dépenses) et 77 (en recettes). Cela permettra le paiement des reliquats de factures. Le Conseil Municipal en prend acte.

Salle des Fêtes

Les blocs de sécurité ne fonctionnent plus. Il convient de les remplacer. Le Conseil Municipal valide le devis de M. BARBIER d'Elec System basé à SAINT AUBIN. L'opération se chiffre à 1 158 euros toutes charges comprises.

Association Foncière d'AUMUR

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement pour une durée de 1 an de la convention de mise à disposition d'une secrétaire de Mairie d'AUMUR à l'Association Foncière afin d'assurer son secrétariat. Cette reconduction prend effet à partir du 01/07/2022 avec effet rétroactif.

Le bureau de l'Association Foncière doit être renouvelé d'après les statuts de l'AF. Le Président a consulté les membres actuels sur leur souhait à repartir sur un nouveau mandat et a remis à la Chambre d'Agriculture une proposition qu'elle a validée. Cette liste a été complétée avec des membres désignés par la commune. L'Assemblée accepte donc la liste ci-dessous des membres désignés par

la Chambre d'Agriculture

Pierre ROBERT
Joël DEBBAH
Damien CHAPUIS
Hubert ROUGET

la commune

FONTAINE François
ROCHEFORT André
GOMET Alexandre
VACHET Maxime

Syndicat Intercommunal des Eaux du Recépage

Le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2021 du SIER. Le rapport fait état de la performance du réseau : 963 444 m³ d'eau sont produits pour une distribution équivalente. Aucun apport extérieur au réseau vient gonfler la production. Aucune sortie du réseau n'amène de diminution du volume d'eau distribué par rapport au volume produit. Parmi la quantité distribuée, on note cependant une perte de 288 565 m³. Les 674 879 m³ restant sont autorisés à être consommés. Ainsi, le rendement du réseau de distribution est à 70% satisfaisant, c'est mieux qu'en 2020.

Les Conseillers Municipaux n'ont pas d'observation particulière à émettre.

Bois

Suite aux différents contacts avec le technicien ONF chargé du suivi de la gestion de la forêt communale, la commune a reçu un devis détaillant les travaux à réaliser en forêt en 2023. Ils se chiffrent à 7 270.07 euros toutes charges comprises. Le Conseil Municipal accepte ce devis. Les travaux auront lieu dans les parcelles 4r, 6r, 10r et 5r.

Le tirage au sort des lots d'affouage se déroulera le 26/11/2022 à 9 heures au banc Mercier.

Conseils d'écoles publiques de SAINT-AUBIN

L'école primaire compte 133 élèves, ce qui représente des effectifs corrects et donc de bonnes conditions de travail. La nouvelle Inspectrice sur DOLE sud est Madame VUILLOD. Le règlement intérieur qui tient compte de quelques précisions supplémentaires sur la tenue vestimentaire a été adopté. En Décembre, un exercice intrusion aura lieu et au programme, un projet vélo pour 2 classes devrait être mené. Cette année, le téléthon est reconduit. A cette occasion, des élèves courront autour du stade de SAINT AUBIN.

M. DESGOUILLE Rodolphe fait le compte-rendu du conseil d'école de la maternelle. Un règlement intérieur est validé. Quelques précisions sont données sur la nouvelle équipe d'enseignants, le Centre des Fabulins, les élections des représentants des parents d'élèves et les activités pédagogiques.

Tarifification du cimetière

L'Assemblée maintient à 87 euros/m² le tarif de la concession dite « trentenaire »,
139 euros/m² le tarif de la concession dite « cinquantenaire »
390 euros/la place, pour le columbarium, pour une durée de 30 ans.
Ces tarifs sont applicables à compter du 01/01/2023.

Taxes locales

L'Assemblée maintient pour l'année 2023, les taux votés en 2022 à savoir : taux de la taxe sur le foncier bâti à 37,36 % et le taux de la taxe sur le foncier non bâti à 22,91 %.

Tarifs de location de la Salle des Fêtes

Les tarifs restent identiques à ceux de 2022.

TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE AVEC OU SANS VAISSELLE	HABITANTS D'AUMUR (en euros)	HABITANTS HORS COMMUNE (en euros)
Pour un apéritif	53	95
Pour une journée	136	232
Pour 2 jours consécutifs	196	323
Pour une journée vente ou exposition	60 (idem 2022)	

La consommation électrique reste à 0.22 euros par Kw/h.
Une caution de 152 euros sera sollicitée comme en 2022.

Personnel Communal

Au vu des résultats de l'année des employés communaux, le Conseil Municipal décide d'octroyer 200 euros au titre du Complément Indemnitaire Annuel à la secrétaire de mairie et à l'employé technique.

Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle

Il se chiffre à 1 732 euros cette année.

Subventions

Les Conseillers Municipaux décident d'allouer les subventions aux organismes comme suit pour l'année 2023 :

ORGANISMES	Adresse	MONTANT	
		En €	Évolution par rapport à 2022
C.C.A.S. d'AUMUR	Mairie d'AUMUR	2 500	-
Association Foncière d'AUMUR	Mairie d'AUMUR	1 250	-
Souvenir Français AUMUR/SAINT-AUBIN	16 rue de l'Église LONGWY/DOUBS	50	-
Amicale des Pompiers de SAINT-AUBIN	14 rue François BACHUT ST AUBIN	100	-
Anciens Combattants	2 rue du Levant SAINT- AUBIN	50	-
Resto-Chats	ZA rue du Parc ABERGEMENT-LA-RONCE	50	-
Banque Alimentaire du Jura	Mairie de ST CLAUDE	40	-
Trompettes de SAINT-AUBIN	13 Rue de Lons SAINT-AUBIN	60	-
Rock'N'Roul	5 Rue du 8 Mai AUMUR	50	-
Anim'Aumur	28 Rue du Bois AUMUR	3 000	↑

AMJ (Association des Maires du Jura)

Le Conseil Municipal décide de demander à l'Etat via l'AMJ le rétablissement de certaines aides aux communes. Ces aides ont été gelées ou supprimées pendant le COVID 19.

Travaux divers réalisés

Le Maire remercie les Conseillers Municipaux pour les travaux d'entretien apportés à un pont situé dans le bois communal et pour le déplacement d'un panneau d'arrêt de bus au centre du village.

Fosses septiques

Une trentaine de fosses septiques a été vidangée par la société Jura Assainissement au cours du mois d'Octobre. Le Conseil Municipal en prend acte.

Bief Noir

Le Maire fait le point sur le dossier du Bief Noir et notamment sur la réunion en mairie du 26/10/2022 rassemblant des représentants des communes d'AUMUR et d'ABERGEMENT LA RONCE, de l'Association Foncière d'AUMUR, du Syndicat DOUBS-LOUE et de la Communauté d'Agglomération du Grand DOLE. Une déclaration d'intérêt général sera faite pour l'aboutissement de ce dossier et des travaux d'égoutage auront lieu par la société TISSOT sur le Bief Noir au cours des mois de Décembre et Janvier prochains. Le coût des travaux sera pris en charge par le Grand DOLE.

Repas des Aînés

Il aura lieu, comme prévu, le 19 Novembre 2022. Les Conseillers Municipaux sont invités à préparer la Salle des Fêtes, le vendredi à partir de 14 heures. Le repas sera préparé par M. DURIEZ, traiteur à TAVAUX.

Cérémonie du 11 Novembre

Elle se déroulera à 10 heures à la mairie.

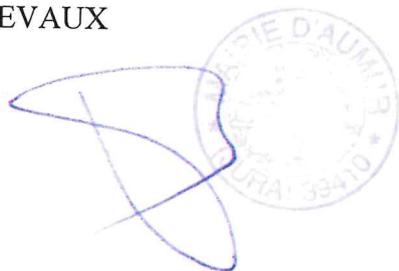
Sortie cinéma

Elle est prévue le 14 Décembre 2022. Le Conseil Municipal a étudié et validé le devis de 144 euros TTC établi par la société Arbois Tourisme.

Traversée du Grand DOLE

Le Maire fait part d'une lettre de remerciements du Président pour l'accueil des marcheurs à l'occasion de cette manifestation. Le Conseil Municipal en prend acte.

Le Maire,
M. CHEVAUX



Le Secrétaire de séance,
M. CLAIROTTE

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE

D222810050	DM N° 2 écoquartier budget lotissement
D222810051	Acceptation devis pour remplacement blocs de sécurité Salle des Fêtes
D222810052	Renouvellement mise à disposition secrétaire AF
D222810053	Renouvellement bureau AF
D222810054	Acceptation devis ONF
D222810055	Tarififications cimetière
D222810056	Taxes locales
D222810057	Tarifs Salle des Fêtes
D222810058	Subventions
D222810059	Complément Individuel Annuel
D222810060	AMJ demande de rétablissement de certaines aides
D222810061	Acceptation devis transport sortie fin d'année
D222810062	Devis Mugnier écoquartier accepté